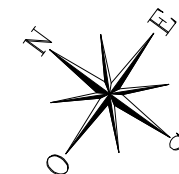
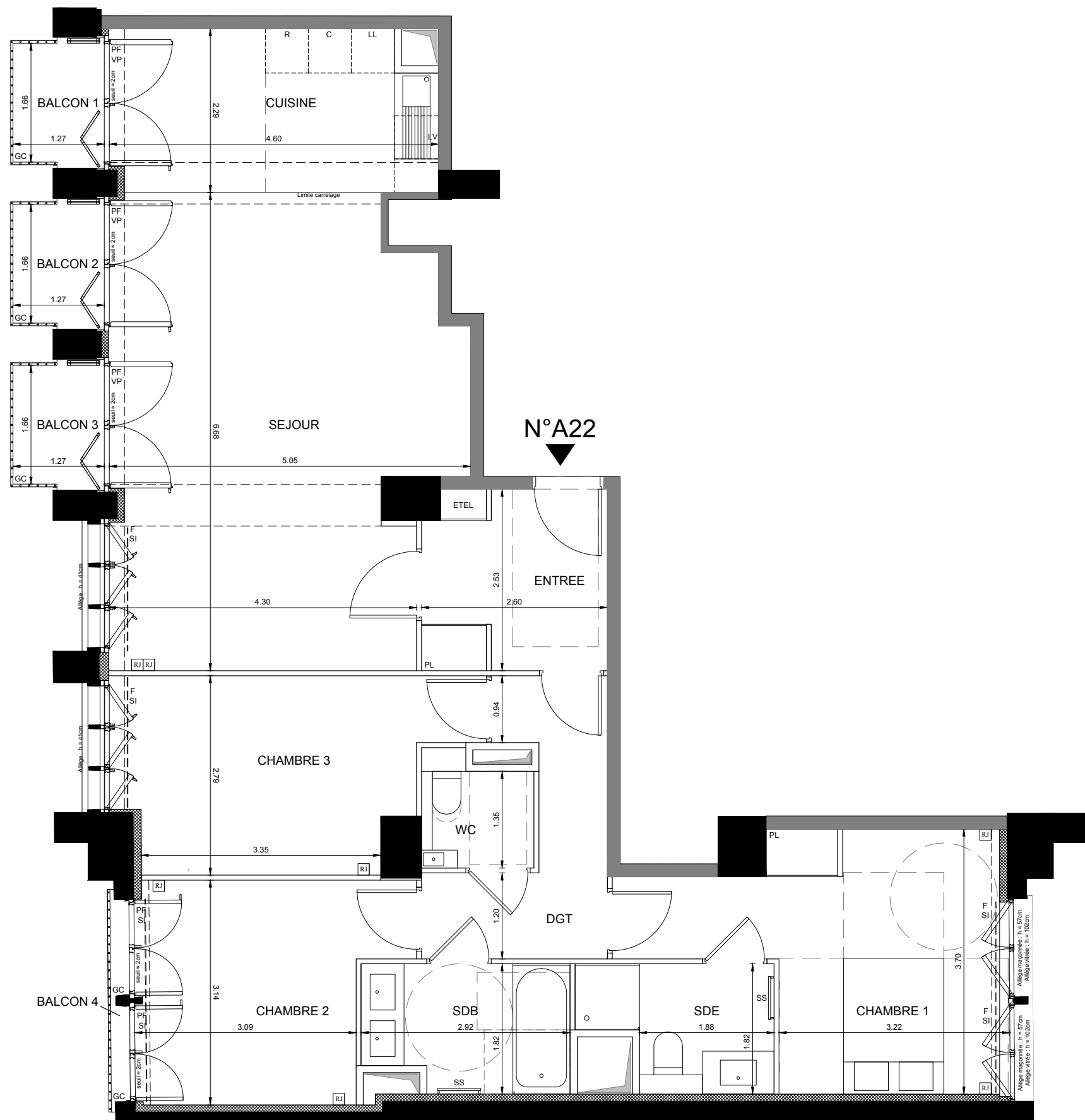


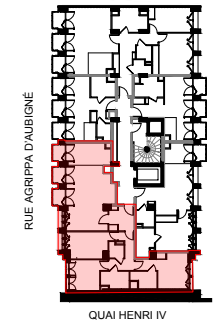


PARIS IV



Rue Agrippa D'Aubigné PARIS 75

SOCIÉTÉ PARISIENNE DU NOUVEL ARSENAL



HALL A APPARTEMENT DE 4 PIECES n° A22 au 2^{ème} étage

ENTREE	5.5 m ²
SEJOUR / CUISINE	39.8 m ²
CHAMBRE 1	13.7 m ²
CHAMBRE 2	10.0 m ²
CHAMBRE 3	11.9 m ²
SALLE DE BAIN	5.1 m ²
SALLE D'EAU	3.8 m ²
WC	2.1 m ²
DEGAGEMENT	6.7 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	98.6 m²
BALCONS 1 à 4	5.8 m ²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	104.4 m²

LEGENDE

PF	Porte-Fenêtre	ETEL	Tableau Electrique
F	Fenêtre	SS	Sèche-Serviette
VP	Volet Pliant	LL	Lave-Linge
SI	Store Intérieur motorisé	LV	Lave-Vaisselle
GC	Garde-Corps	C	Cuisson
PL	Placard	R	Réfrigérateur
■	Soffites	---	Retombée de faux-plafond

Indice D Octobre 2018

Echelle :

David Chipperfield Architects



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les hauteurs sous faux-plafond de tous les appartements sont de 2.45m hors soffites à l'exception des séjours qui ont une hauteur entre poutres de 2.50m.